



Janvier 2022 - n°2022 - 03
01/12

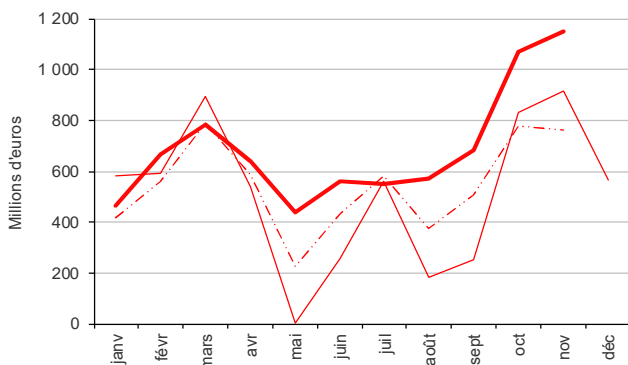
Infos rapides

En novembre 2021, l'excédent agroalimentaire au plus haut depuis 6 ans

En novembre 2021, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint presque 1,2 milliard d'euros, son plus haut niveau pour un mois de novembre depuis 2012 et nouveau record mensuel sur les six dernières années. Il progresse de 237 millions d'euros par rapport à novembre 2020 du fait de la forte croissance des exportations (+ 1,1 milliard d'euros sur un an) plus importante que celle des importations (+ 883 millions). Ce dynamisme des échanges contraste avec l'atonie observée en novembre 2020, marqué par le début du second confinement et en particulier une diminution des importations. L'excédent des produits agricoles bruts augmente de 275 millions d'euros sur un an pour atteindre 316 millions, principalement sous l'effet de la hausse des exportations de céréales, qui fait plus que contrebalancer celle des importations, notamment en produits de la pêche et de l'aquaculture. A l'inverse, avec 834 millions d'euros, l'excédent commercial en produits transformés perd 38 millions par rapport à novembre 2020 : les exportations progressent moins que les importations, tirées notamment par les achats de viande et autres produits de l'abattage. En novembre, la hausse de l'excédent commercial agroalimentaire repose presque exclusivement sur les échanges avec l'UE.

Solde commercial global

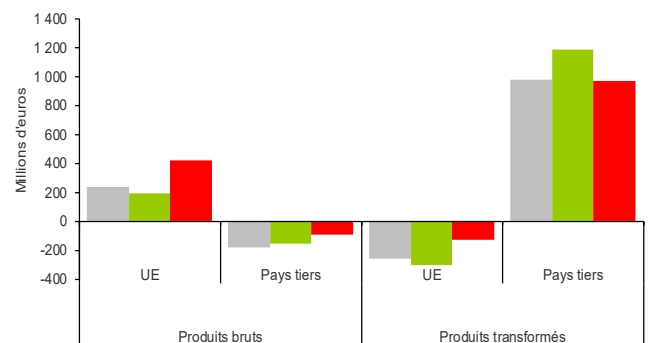
En novembre 2021, augmentation de l'excédent sur un an



Source: Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

Solde par zone et par type de produits

En novembre 2021, sur un an, amélioration des différents soldes sauf pour les échanges de produits transformés avec les pays tiers



Source : Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

--- moyenne 2016-2020 — 2020 — 2021

■ nov. moy. 2016-2020 ■ nov. 2020 ■ nov. 2021

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants

Avec près de 1,2 milliard d'euros, l'excédent agroalimentaire français atteint son plus haut niveau depuis six ans

En novembre 2021, l'excédent commercial agroalimentaire est proche des 1,2 milliard d'euros, soit une augmentation de 237 millions d'euros par rapport à novembre 2020, résultant d'une forte croissance des exportations (+ 1,1 milliard d'euros soit + 21 %) plus importante que celle des importations (+ 883 millions soit + 19 %).

Avec les pays tiers, l'excédent s'établit à 871 millions d'euros, en baisse de 155 millions par rapport à novembre 2020 car pénalisé par la hausse des importations (+ 382 millions d'euros sur un an soit + 24 %). Celle-ci concerne pour près de 80 % les produits transformés (+ 300 millions) notamment à travers les préparations à base de produits de la pêche et de l'aquaculture mais aussi la viande et les autres produits de l'abattage (principalement de la viande de mouton et de la viande bovine importées du Royaume-Uni). Parallèlement, les exportations augmentent mais dans une moindre mesure (+ 227 millions sur un an soit + 9 %). Cette hausse concerne en premier lieu les produits bruts (+ 136 millions) en lien principalement avec des ventes de blé tendre qui progressent sur un an. La hausse des exportations de produits transfor-

més repose pour sa part essentiellement sur les ventes de vins vers les Etats-Unis et de produits laitiers (lactosérum, poudre de lait). Au total, le déficit commercial en produits bruts se réduit de 55 millions alors que l'excédent des échanges de produits transformés diminue de 210 millions d'euros sur un an.

Avec l'Union européenne, le solde commercial devient excédentaire à 280 millions d'euros, en augmentation de 392 millions sur un an du fait de la hausse des exportations (+ 894 millions soit + 32 %) supérieure à celle des importations (+ 502 millions soit + 17 %). La hausse des exportations concerne pour plus de 60 % les produits transformés et repose principalement sur les ventes de viande et autres produits de l'abattage mais aussi sur celles d'huiles et de corps gras. La hausse des ventes de produits bruts concerne pour sa part surtout les céréales (blé tendre, maïs et, dans une moindre mesure, orge). La croissance des importations concerne pour plus des trois quarts les produits transformés à travers, entre autres, les achats de viande et autres produits de l'abattage mais aussi de produits laitiers (beurre d'Irlande et des Pays-Bas et fromages d'Italie notamment).

Les indicateurs

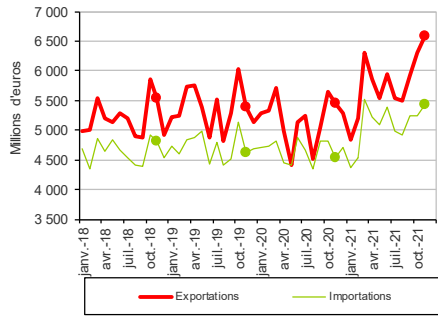
millions d'euros

Produits CPF2	Novembre						Cumul 11 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
UE												
Produits bruts	554	665	748	1 080	194	414	6 399	7 088	8 970	9 899	2 571	2 811
Produits transformés	2 393	2 783	2 086	2 648	-306	-134	27 361	29 188	21 460	24 260	-5 902	-4 927
AGROALIMENTAIRE	2 946	3 448	2 834	3 728	-112	280	33 760	36 276	30 430	34 159	-3 331	-2 117
Pays tiers												
Produits bruts	601	682	448	584	-153	-98	6 279	7 056	5 209	4 914	-1 070	-2 141
Produits transformés	995	1 296	2 174	2 264	1 178	969	11 100	12 594	21 108	24 432	10 007	11 838
AGROALIMENTAIRE	1 596	1 978	2 622	2 848	1 025	871	17 380	19 650	26 317	29 346	8 937	9 696
Monde												
Produits bruts	1 154	1 347	1 195	1 664	41	316	12 679	14 144	14 180	14 813	1 501	669
Produits transformés	3 388	4 079	4 260	4 913	872	834	38 462	41 782	42 567	48 692	4 106	6 910
AGROALIMENTAIRE	4 542	5 426	5 456	6 576	913	1 151	51 140	55 926	56 747	63 506	5 607	7 580

Source: Douanes/SSP

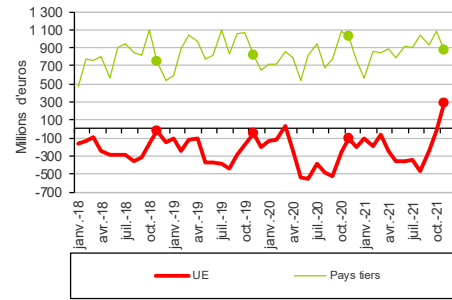
Mises en perspective

En novembre 2021, forte augmentation des échanges sur un an



Source: Douanes - CFF rév. 2.1, 2015

En novembre 2021, sur un an, le solde des échanges s'améliore avec l'UE



Source: Douanes - CFF rév. 2.1, 2015

Produits agricoles bruts

Les faits marquants

Les ventes de céréales progressent sous l'effet de la hausse des quantités vendues et de l'augmentation des prix

En novembre 2021, le solde des échanges de **produits agricoles bruts** (316 millions d'euros) reste excédentaire pour le quatrième mois d'affilée. Il gagne 275 millions par rapport à novembre 2020. Cette évolution résulte pour 80 % de la hausse de l'excédent commercial avec l'UE (+ 220 millions d'euros sur un an).

Les **exportations** (près de 1,7 milliard d'euros) croissent de 468 millions d'euros (+ 39 % par rapport à novembre 2020). Au premier rang des produits bruts exportés, la valeur des expéditions de céréales progresse de 303 millions d'euros (+ 62 % sur un an). Les quantités de blé tendre, de maïs et d'orge exportées d'une année sur l'autre augmentent (+ 0,8 million de tonnes

au total), principalement vers la Chine, les Pays-Bas, l'Espagne et l'Algérie. Parallèlement, les prix moyens à l'exportation s'accroissent sur un an pour le blé tendre et l'orge, gagnant respectivement 24 et 28 % au mois de novembre.

Les **importations** (1,3 milliard d'euros) augmentent de 193 millions d'euros (+ 17 % sur un an). En particulier, les achats de produits halieutiques (principalement du saumon frais de Norvège et du Royaume-Uni) s'accroissent de 71 millions sur un an tout comme les importations de fruits (notamment les bananes) qui augmentent de 33 millions.

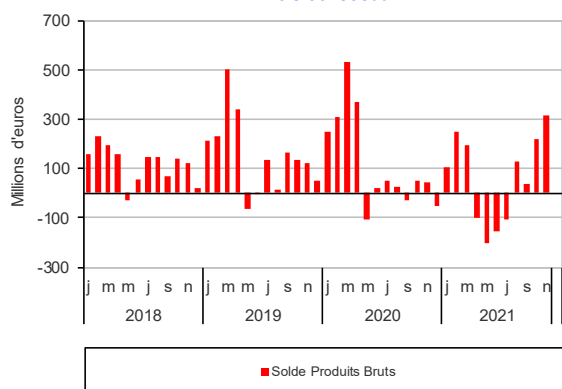
Les indicateurs

Produits CPF4	Novembre						Cumul 11 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
PRODUITS BRUTS	1 154	1 347	1 195	1 664	41	316	12 679	14 144	14 180	14 813	1 501	669
Agriculture et élevage	1 003	1 120	1 106	1 530	103	410	11 046	11 991	13 345	13 593	2 298	1 602
Céréales, légum., oléagi.	182	195	576	951	394	755	1 721	1 961	7 573	7 830	5 852	5 869
<i>Céréales n. c. riz</i>	34	37	490	793	456	756	398	410	6 359	6 337	5 961	5 926
<i>Oléoprotéagineux</i>	148	158	86	158	-61	0	1 319	1 548	1 212	1 492	-107	-56
Légumes, fleurs, plantes	238	259	198	213	-40	-46	3 146	3 293	2 176	2 199	-970	-1 094
<i>Légumes</i>	213	215	188	200	-25	-15	2 744	2 756	2 038	2 048	-706	-709
Prod. cult. permanentes	527	608	147	164	-380	-444	5 661	6 197	1 454	1 464	-4 207	-4 733
<i>Fruits</i>	342	374	110	121	-231	-254	3 607	3 795	1 081	1 052	-2 527	-2 743
<i>Café, cacao, thé</i>	81	93	4	4	-78	-89	910	918	30	29	-881	-889
Animaux vifs, œufs, miel	56	58	185	202	129	145	518	540	2 141	2 099	1 623	1 560
<i>Bovins</i>	4	4	122	132	118	128	49	46	1 323	1 304	1 274	1 258
Produits sylvicoles	15	20	37	44	22	25	185	205	380	456	195	251
Pêche et aquaculture	136	208	52	90	-84	-118	1 447	1 948	454	764	-993	-1 183

Source: Douanes/SSP

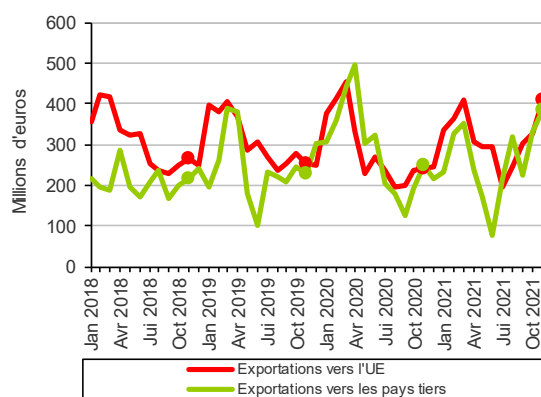
Mises en perspective

En novembre 2021, le solde des échanges de produits agricoles bruts est excédentaire pour le quatrième mois consécutif



Source: Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

Sur un an, forte hausse des exportations de céréales



Source: Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

Produits agricoles transformés

Les faits marquants

La hausse des importations est supérieure à celle des exportations

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 834 millions d'euros en novembre 2021 (-38 millions d'euros par rapport à novembre 2020). Sur un an, la baisse de l'excédent commercial concerne exclusivement les échanges avec les pays tiers (- 210 millions d'euros).

Les **exportations** (4,9 milliards d'euros) progressent de 653 millions d'euros sur un an (+ 15 %). Les ventes de vins augmentent encore de 106 millions d'euros du fait de la demande en provenance des Etats-Unis et, dans une moindre mesure, du Japon. De même les exportations de viande et autres produits de l'abattage (réexportation de viande de mouton en provenance du Royaume-Uni, viande bovine) bénéficient d'une demande soutenue (notamment au niveau européen) et progressent de 86 millions, tout comme les ventes de produits laitiers et celles d'huiles et de corps gras (prin-

cialement de l'huile de tournesol) qui croissent respectivement de 85 et 82 millions sur un an.

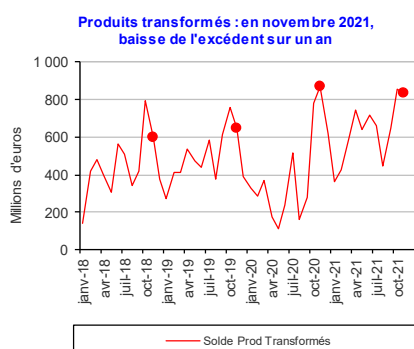
La valeur des **importations** (4,1 milliards d'euros) augmente de 691 millions d'euros sur un an (+ 20 %). Les achats de la quasi-totalité des produits transformés apparaissent en hausse mais ceux de viande et autres produits de l'abattage augmentent plus particulièrement (+ 194 millions d'euros) principalement avec les achats de viande bovine, de viande de volaille et de viande de mouton dans un contexte d'offre limitée et de hausse des cours. Il en va de même pour les importations de produits laitiers (beurre et fromages), de préparations à base de produits de la pêche et des autres produits alimentaires (chocolat et confiseries notamment) qui croissent respectivement de 88, 87 et 82 millions d'euros.

Les indicateurs

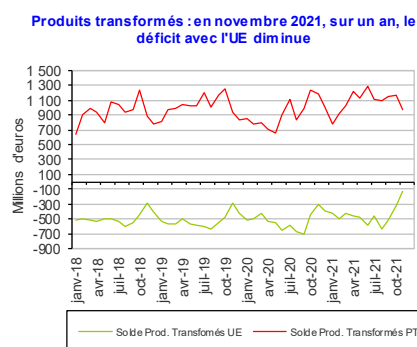
Produits CPF4	Novembre						Cumul 11 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
IAA, TABACS	3 388	4 079	4 260	4 913	872	834	38 462	41 782	42 567	48 692	4 106	6 910
Viandes, prod. de l'abattage	413	607	398	485	-15	-123	5 007	5 728	3 909	4 555	-1 098	-1 173
<i>Viande bovine</i>	68	135	73	102	5	-33	958	1 166	778	901	-180	-265
<i>Viande porcine</i>	60	55	85	67	25	12	689	607	940	881	251	274
<i>Volaille</i>	73	110	63	76	-9	-34	914	1 066	556	602	-358	-464
Prod. préparés de la pêche	338	424	82	108	-256	-316	3 618	3 914	766	943	-2 852	-2 971
Prod. à base de fruits & lég.	442	479	192	217	-249	-262	5 142	5 130	2 104	2 115	-3 038	-3 015
Huiles, tourteaux, corps gras	244	310	97	188	-147	-122	3 004	3 588	1 147	1 572	-1 858	-2 016
<i>Tourteaux</i>	121	89	12	21	-109	-68	1 231	1 389	142	167	-1 089	-1 222
Produits laitiers, glaces	281	369	568	653	287	284	3 533	3 903	6 195	6 571	2 661	2 668
<i>Fromages</i>	135	165	296	321	161	156	1 688	1 843	2 776	2 891	1 088	1 048
Produits des céréales	147	179	187	251	40	72	1 732	1 792	2 091	2 378	359	586
Biscuits, pâtisseries, pâtes	220	231	185	226	-35	-5	2 262	2 389	1 903	2 228	-359	-161
Autres produits alimentaires	774	855	779	808	5	-47	8 153	8 886	8 189	8 215	36	-671
<i>Sucre</i>	25	24	85	102	60	78	231	255	909	657	678	402
<i>Chocolat, confiserie</i>	242	290	178	195	-64	-96	2 804	2 998	1 875	1 959	-929	-1 039
Aliments pour animaux	120	135	196	253	76	119	1 174	1 353	2 287	2 619	1 113	1 266
Boissons	296	347	1 547	1 697	1 250	1 350	3 384	3 691	13 712	17 209	10 328	13 518
<i>Vins, champagne</i>	60	80	974	1 080	913	999	718	767	7 909	10 180	7 191	9 413
<i>Eaux de vie, alcools</i>	94	121	398	425	304	304	945	1 100	3 700	4 792	2 754	3 692
Tabacs	113	143	29	27	-84	-116	1 453	1 409	265	288	-1 188	-1 121

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Source: Douanes - CPF rév. 2.1, 2015



Source: Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2.1 (CPF rév. 2.1 2015) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2015 à la CPF rév. 2.

La Direction générale des douanes et droits indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats à compter des chiffres du mois de mars 2020. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2015.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est parfois modifié. A compter du 1er février 2011, il a été porté à 460 000 euros contre 150 000 euros auparavant.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des produits française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des produits associés aux activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Corinne Prost

Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2022

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)